

Le 2 juillet 2013

Maître Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire  
Autorité des marchés financiers  
800, Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Maître Beaudoin,

J'ai pris connaissance de la proposition de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières concernant les offres d'achat hostiles.

Mes recherches m'amènent généralement à être tiède face à toute réglementation en matière de gouvernance. Toutefois, dans le cas des offres d'achat hostiles, je suis d'accord avec la position de l'AMF qui vise à permettre au conseil d'administration de s'objecter. C'est une position semblable à celle des États-Unis, où le fonctionnement des marchés boursiers est similaire aux nôtres. Elle est également conforme aux jugements de la Cour Suprême du Canada (*Peoples Department Stores v. Wise*, 2004; *BCE Inc. v. debenture holders*, 2008) qui reconnaissent l'autorité et la responsabilité du CA d'agir dans l'intérêt de la société.

A mon avis, le conseil d'administration est le mieux placé pour évaluer une OPA en fonction des meilleurs intérêts de la société et de l'ensemble de ses parties prenantes, y compris ses actionnaires. La proposition de l'AMF est semblable à l'approche suivie par d'autres pays, qui n'hésitent pas à protéger les fleurons de leur économie en permettant l'utilisation de mesures défensives plus obstructives et moins raisonnables que celle proposée par l'AMF de laisser le CA s'exprimer sur une OPA hostile.

Sans fermer la porte au capital étranger, cette approche rendrait la prise de contrôle d'entreprises canadiennes moins faciles pour des acheteurs opportunistes en permettant à l'ensemble des investisseurs d'être mieux informés des tenants et aboutissants d'une OPA.

Je supporte donc sans réserve la position de l'AMF.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Louis Morisset". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

c.c. Le Secrétaire, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Comments@osc.gov.on.ca  
20, rue Queen Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto, Ontario M5H 3S8

Me Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers  
Louis.Morisset@lautorite.qc.ca